

PROCHAINE RÉUNION

Invitation des observateurs à la prochaine réunion

19.1 La Commission invitera les États suivants à assister à la vingt-huitième réunion de la Commission à titre d'observateurs :

- les Parties contractantes non membres : la Bulgarie, le Canada, les îles Cook, la Finlande, la Grèce, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu ;
- les Parties non contractantes qui participent au SDC et qui sont engagées dans des activités d'exploitation ou de débarquement et/ou commerciales de légine : les Seychelles et Singapour ;
- les Parties non contractantes ne participant pas au SDC, mais qui sont probablement engagées dans des activités d'exploitation ou de débarquement et/ou commerciales de légine : le Belize, la Bolivie, le Cambodge, la Colombie, la République populaire démocratique de Corée, la Guinée équatoriale, l'Indonésie, le Kenya, la Malaisie, le Mexique, le Mozambique, le Panama, les Philippines, les Samoa américaines, la Sierra Leone, la Thaïlande, le Togo et le Vietnam.

19.2 Le secrétaire exécutif avise la Commission qu'une liste des Parties non contractantes à inviter à CCAMLR-XXVIII sera distribuée aux Membres pour commentaires avant l'envoi des invitations en juillet 2009.

19.3 Les organisations intergouvernementales ci-après seront également invitées : l'ACAP, la CCSBT, la CBI, la CICTA, la CITES, la CITT, la COI, le CPE, la CPPS, la CPS, le FFA, l'OAA, l'OPASE, le PNUE, le SCAR, le SCOR et l'UICN (pour la signification de ces acronymes voir le paragraphe 1.5).

19.4 Les organisations non-gouvernementales ci-après seront également invitées : l'ASOC et la COLTO.

Dates et lieu de la prochaine réunion

19.5 La Commission annonce que la prochaine réunion se tiendra dans les locaux de son siège, à Hobart, en Australie.

19.6 La Commission est convenue que sa vingt-huitième réunion se tiendra du 26 octobre au 6 novembre 2009. La présence des chefs de délégation est requise à Hobart pour une réunion qui se tiendra le 25 octobre 2009.

19.7 La Commission note que la vingt-huitième réunion du Comité scientifique se tiendra également au siège de la CCAMLR, du 26 au 30 octobre 2009.